

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi
19 avril 2011 à 20h30 à l'Hôtel de Ville de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac à
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger
Larose, Lynne Beaton, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présent, le directeur général.

La séance débute à 19h40.

11-04-650

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Service d'incendies
3. Eau potable
4. Espaces verts
5. Levée de la séance

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

Les membres du conseil étant tous présents, les ajouts suivant sont proposés :

5. Mandat – Pierre Ricard
6. Rencontre – réparation équipement roulant
7. Levée de l'assemblée

Adoptée

11-04-651

NOMINATION – DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE M. Guy Marcotte a demandé au conseil municipal de trouver un
remplaçant pour le poste de directeur de brigade des incendies;

CONSIDÉRANT le travail exécuté à date par M. Claude Fortin;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité nomme M. Claude Fortin à titre de directeur de la
brigade incendie de Pontiac par intérim, jusqu'au 8 juin 2011.

Adoptée

11-04-652

LETTRE DE RÉPRIMANDE

CONSIDÉRANT QUE M. Brian Middlemiss, par voie de courriel, a émis des
commentaires non avendus envers le consultant M. Claude Fortin engagé par la
municipalité;

CONSIDÉRANT QUE M. Middlemiss a un devoir de réserve à titre d'employé de la municipalité;

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande au directeur général de déposer au dossier de M. Middlemiss, une lettre de réprimande concernant les propos tenus.

IL EST DE PLUS RÉSOLU de l'aviser que toute action future semblable pourra résulter soit en la suspension de ses fonctions, soit à la cessation de son emploi à titre de pompier.

Le conseiller M. Brian Middlemiss n'enregistre pas son vote pour ou contre la résolution.

Adoptée

11-04-653

AJOURNEMENT

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'ajourner la présente réunion à 20h10.

Adoptée

11-04-654

REPRISE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU de réouvrir la réunion à 21h10.

Adoptée

11-04-655

CONTRAT – ESPACES VERTS

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU de confier le contrat d'entretien des espaces verts à M. Marc Kingsberry pour la somme de 56 734,63 \$ (taxes incluses) pour les saisons 2011-2014, le tout conditionnel à l'obtention d'un avis légal favorable de la part de notre aviseur légal.

Adoptée

11-04-656

MANDAT – PIERRE RICARD

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte

Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à M. Pierre Ricard, consultant, pour la somme maximale de 6 000,00 \$, au tarif de 75,00 \$ plus déplacements, le mandat d'étude de recommandation de notre structure administrative, tel que discuté.

Adoptée

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Suite à la rencontre tenue avec un fournisseur de la municipalité au cours de laquelle celui-ci informa les participants qu'un conseiller lui avait dit que M. Roger Larose ne voulait pas que nous emmenions l'équipement pour réparation à sa place d'affaires.

M. Larose fait un tour de table pour savoir quel conseiller avait tenu de tel propos. Tous les élus répondent par la négative.

11-04-657

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Jim Coyle

Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».